

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES
Séance du 14 septembre 2018

Procuration : Bernard FION à Pierre RIONDY

Secrétaire de séance : Corinne POIRIER

Le conseil municipal, réuni le 14 septembre 2018 à 20h00 sous la présidence de M. Pierre RIONDY, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du vendredi 20 juillet 2018

M. le Maire demande l'autorisation de rajouter deux sujets à délibérer à l'ordre du jour :

- **Chapelle de Bellor – Travaux de sondage des peintures intérieures ;**
- **DECI – Pesage des poteaux d'incendie**

Le conseil accepte la demande.

2018-055 Syndicat intercommunal de distribution d'eau Bresse Revermont – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable pour l'année 2017

Le rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2017 est approuvé à l'unanimité.

2018-056 Fusion des syndicats intercommunaux d'eau potable Ain-Suran-Revermont, Bresse-Revermont, Moyenne-Reyssouze et Saint-Amour-Coligny

M. le Maire expose que Monsieur le Préfet, par courrier notifié en date du 30 août 2018, a adressé à la commune un arrêté fixant le projet de périmètre d'un nouveau syndicat résultant de la fusion des syndicats intercommunaux d'eau potable Ain-Suran-Revermont, Bresse-Revermont, Moyenne-Reyssouze et Saint-Amour-Coligny. Il rappelle que cette fusion découle de la Loi NOTRe de 2015 et de la concertation engagée entre ces 4 syndicats, de manière à créer un syndicat comportant des communes sur plusieurs intercommunalités à fiscalités propres, qui pourra perdurer suite aux transferts de compétence Eau Potable. Il indique que les comités des quatre syndicats intercommunaux ont délibéré favorablement sur les projets de périmètre et de statuts. Le nouveau syndicat sera dénommé « Syndicat d'Eau Potable Bresse Suran Revermont » et son siège sera à Marboz. En vertu de l'article L5212-27 du Code Général des Collectivités Territoriales, les organes délibérant des membres des syndicats concernés disposent d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur le projet de périmètre et les statuts du nouveau syndicat. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la fusion des syndicats, le projet de périmètre et le projet de statuts du futur syndicat.

2018-057 Préfecture de l'Ain – Contrôle de légalité et actes budgétaires– Changement de
2018-058 prestataire pour la télétransmission

M. le Maire rappelle que la commune procède depuis 2011 à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité à la préfecture de l'Ain. Pour ce faire le conseil municipal avait choisi de faire appel à l'organisme Chambersign (plateforme S2LOW d'ADULLACT) pour la délivrance des certificats numériques nécessaires à la télétransmission. La convention signée entre le Centre de Gestion de l'Ain et l'association ADULLACT arrivant à terme au 31 décembre 2018, il convient de

procéder au changement de prestataire de télétransmission. Il informe également que le module Ix-Change acquis en 2016 auprès de la société JVS MAIRISTEM pour la télétransmission des factures aux services des finances publiques répond aux normes d'agrément pour la transmission par voie électronique des actes de la collectivité soumis au contrôle de légalité. Il ajoute qu'il serait opportun de mettre en place dans le même temps la télétransmission des actes budgétaires. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder au changement de prestataire de télétransmission pour les actes soumis au contrôle de légalité, de retenir le module Ix-Change en remplacement de la plateforme S2LOW et de procéder à la mise en place de la télétransmission des actes budgétaires à la Préfecture de l'Ain, à compter du 1^{er} janvier 2019.

2018-059

Budget commune – Décision modificative 3 – Aménagement route de la Bascule

M. le Maire informe qu'il convient de procéder à la régularisation d'une écriture comptable relative au remboursement de l'avance forfaitaire versée à l'entreprise SOCAFL au début du marché des travaux (virements de crédits de compte à compte dans l'opération 182 – Aménagement route de la Bascule) Le conseil municipal, à l'unanimité accepte cette régularisation par le biais d'une décision modificative.

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
041	2315	182	Installations matériel et outillage technique	10 587,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2315	182	Installations, matériel et outillage technique	-10 587,00

2018-060

Service technique – Remplacement du camion de service

M. Jean-Claude PRABEL présente l'offre reçue de la SARL SOREVAM pour l'acquisition d'un camion utilitaire d'occasion, en remplacement du camion actuel devenu irréparable. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce devis pour un montant de 16 900.00 € HT, soit 20 280.00 € TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 198 – Matériel 2018. L'ancien équipement sera mis en vente en l'état pour un montant de 1 200.00 €.

2018-061

Attribution logement 48 place de l'école

Ce logement est attribué à Mme Murielle SCULTORE à compter du 1^{er} novembre 2018 moyennant un loyer mensuel de 416.00 € + 5.00 € de charges.

2018-062

Mise en accessibilité des WC publics et des vestiaires du stade municipal – Choix du maître d'œuvre

M. le Maire présente les offres du cabinet d'Architecte Claudio CUCCHIA pour la maîtrise d'œuvre de la mise en accessibilité des WC publics et des vestiaires du stade. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'opération de mise en accessibilité de ces bâtiments et accepte ces devis d'un montant respectif de 4 500.00 € HT, soit 5 400.00 € TTC et de 6 000.00 € HT, soit 7 200.00 € TTC. Il décide également de solliciter des aides et subventions auprès de l'état (DETR), de la région (Contrat de ruralité ou contrat ambition région) et du département (Dotation territoriale).

2018-063

Nomination nouveau membre CCAS

A la suite de la démission de Mme Denise VITTE, Mr le Maire informe qu'il convient de nommer un nouveau membre du Centre Communal d'Action Sociale issu du conseil municipal. Mme Fanny BEREZIAT accepte de rejoindre le bureau du CCAS.

2018-064

Attribution de l'indemnité de conseil au receveur municipal

Le conseil municipal accepte d'attribuer l'indemnité de conseil à Mme Agnès BONNAND, comptable du Trésor de la Trésorerie de MONTREVEL EN BRESSE, à compter du 1^{er} juillet 2018.

2018-065

Rénovation Chapelle de Bellor – Travaux de sondage

Mme Isabelle PROST présente les deux offres reçues pour l'étude stratigraphique et les travaux de sondage des parements intérieurs de la chapelle. Elle rappelle que cette prestation est subventionnable par le Conseil Départemental de l'Ain, à hauteur de 45% du montant TTC. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir le devis de M. VITALONI Thierry pour un montant de 2 850 € HT, soit 3 420.00 € TTC et sollicite le Conseil Départemental de l'Ain – Service patrimoine et culturel - pour l'obtention d'une subvention.

2018-066

DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) – Pesage des poteaux d'incendie

M. Jean-Claude PRABEL présente les deux offres pour le pesage des poteaux d'incendie de la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'offre de l'entreprise SOGEDO pour un montant de 1 290.00 € HT, soit 1 548.00 € TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 201 – DECI – Défense Incendie.

Commission finances, fleurissement et cérémonie

Finances : Budget principal - Taxes additionnelles et droits d'enregistrement : Le montant attribué pour l'année 2018 s'élève à 42 947.00 €.

Budget assainissement - Prime de performance épuratoire au titre de l'exercice 2017 : 2 116.64 €.

Commission bâtiments, réseaux et urbanisme

Dossier Ad'AP – Accessibilité des bâtiments communaux : Les dossiers de demande de dérogation relatifs à l'épicerie et au salon de coiffure élaborés par l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain et des notices d'accessibilité et de sécurité incendie ont été transmises pour instruction à la Direction Départementale des Territoires de l'Ain.

Commissions Ecole, Cantine, Garderie, Bibliothèque, Culture et loisirs, Bulletin et Site internet

Ecole, Cantine, Garderie : Point sur la rentrée scolaire. L'école accueille cette année 68 élèves. L'effectif moyen est de 47 enfants par jour pour la cantine et d'une quinzaine d'enfants le matin et le soir pour la garderie.

Bibliothèque : Compte-rendu de la réunion du 9 septembre 2018 avec les bénévoles.

Bulletin municipal 2019 : Lancement de l'élaboration.

Commission voirie, matériel technique et cimetière

GRT Gaz – Travaux de réfection de voirie : A la suite des travaux relatifs à la nouvelle canalisation de gaz, les voies communales empruntées par la société ont été remises en état par GRT Gaz.

Divers

Présentation des permis de construire et déclarations préalables récemment déposés

- PC00112418D0006 – MABILEAU Romain et BUIRON Blandine – Construction maison d'habitation – 490 route des Avignons.

- PC00112418D0007 – GAEC DE LA PIE – Extension bâtiment agricole – 2819 route de Chamandray.

- PC00112418D0008 – MULTIN Charlotte – Construction maison d'habitation – route de Saint-Nizier.

- PC00112418D0009 – D'ADAMO Mario – Construction maison d'habitation – chemin des Tronches.

- DP00112418D0011 – D'ADAMO Mario – Construction abri de jardin – chemin des Tronches.

- DP00112418D0012 – BERNARD Nicolas – Installation photovoltaïque – 337 route de Saint-Nizier.

Personnel communal : Prolongation du contrat de M. Julien BRAIBANT, agent technique, jusqu'au 31 décembre 2018.

Nouveaux correspondant de la Voix de l'Ain : M. Yves GOUX.

Date à retenir

Lundi 17 septembre : Conseil communautaire à Viriat à 18 h00 ;

Mardi 18 septembre : Transfert de compétence assainissement à la CA3B –
Rencontre avec M. LE GALL en mairie à 10h00 ;

Mardi 18 septembre : Réunion CLECT à Bourg-en-Bresse à 18h00 ;

Jeudi 20 et vendredi 21 septembre : Elaboration du Document Unique de la commune ;

Lundi 24 septembre : SIEA - Rencontre avec M. CLARET en mairie à 10h00 ;

Vendredi 5 octobre : Réunion d'élaboration du calendrier des fêtes 2019 en mairie à 20h00 ;

Lundi 8 octobre : Réunion de la commission salle en mairie à 18h00 ;

Mardi 9 octobre : CA3B – Commission Transport.

Date du prochain conseil municipal le vendredi 12 octobre 2018 à 20h00

Mr le Maire,

Pierre RIONDY

AFFAIRES MUNICIPALES

Séance du 14 septembre 2018

Répertoire des délibérations

Numéro de délibération	Objet
2018-055	Syndicat intercommunal de distribution d'eau Bresse Revermont – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable pour l'année 2017
2018-056	Fusion des syndicats intercommunaux d'eau potable Ain-Suran-Revermont, Bresse-Revermont, Moyenne-Reyssouze et Saint-Amour-Coligny
2018-057	Préfecture de l'Ain – Contrôle de légalité - Changement de prestataire de télétransmission
2018-058	Préfecture de l'Ain - Télétransmission des actes budgétaires
2018-059	Budget commune – Décision modificative n°3 – Aménagement route de la Bascule
2018-060	Service technique – Remplacement du camion de service
2018-061	Attribution logement 48 place de l'école
2018-062	Mise en accessibilité des WC publics et des vestiaires du stade municipal – Choix du maître d'œuvre
2018-063	Nomination nouveau membre CCAS
2018-064	Attribution de l'indemnité de conseil au receveur municipal
2018-065	Rénovation Chapelle de Bellor – Travaux de sondage
2018-066	DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) – Pesage des poteaux d'incendie

Emargement des Conseillers Municipaux présents

NOM Prénom	Absent	Procuration à	Signature
RIONDY Pierre			
PALLUD Corinne			
FION Bernard	X	RIONDY Pierre	
PROST Isabelle			
PRABEL Jean-Claude			
PERTUIZET Dominique			
FAVIER Monique			
FERRIER Olivier			
BEREZIAT Fanny			
BAILLET Frédéric			
PIZZINI Laetitia			
LAYAT Claude			